



L'ARCHITECTURE DU PORCHE

Il ne reste du bâtiment primaire de l'Hôtel Dieu que le portail donnant sur le côté nord de l'église. L'ensemble se présente sous la forme d'un galbe en arc brisé couvert par deux rampants en pierre de taille dont la partie sommitale est ornée d'un fleuron.

L'arc est constitué de deux rangs de claveaux soutenus l'un par des colonnettes en délit, reposant sur base moulurée circulaire, l'autre par deux niveaux de corbeaux sculptés représentant à gauche la fièvre et à droite le mal des ardents.



Le rouleau intérieur comporte deux boudins inscrits dans l'épannelage carré du claveau.

La partie inférieure du portail est presque essentiellement composée de pierre calcaire fine tandis que la partie haute est constituée d'un calcaire plus grossier et jaunâtre.

On distingue deux familles de chapiteaux. Ceux coiffants la colonnette et le lillier représentant des chimères ailées tandis que les seconds sur le côté droit, sont ornés de motifs floraux. Les divisions des feuilles sur la corbeille, les volutes, avec les caulicoles, leurs bagues et leurs retroussis, sont inspirés des chapiteaux corinthiens.

Afin de rendre au portail son aspect originel et endiguer la détérioration de la pierre qui rongait l'édifice, des travaux ont été entrepris, et l'Hôtel-Dieu de Montlhéry a fait l'objet d'une restauration en 2010. Ainsi, ont été effectués des travaux de maçonnerie de pierre de taille, de couverture, de peinture, de menuiserie-serrurerie.



Avant restauration



Après restauration

Maison du Patrimoine

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi de 8h à 12h
Adresse : 27 Grande rue / Tél : 01 60 12 72 06 / Mail : patrimoine@ville-montlhery.fr

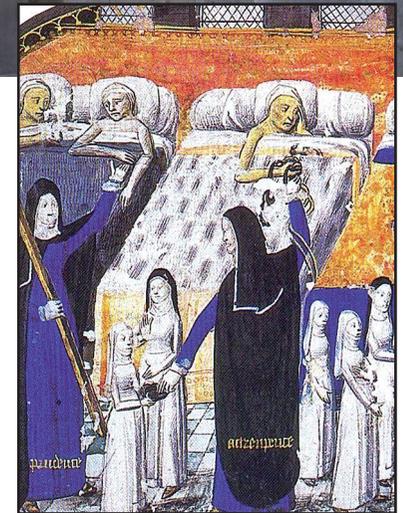


UN PEU D'HISTOIRE

Le siècle de Saint Louis (13^{ème} siècle) est la période où les établissements de bienfaisance brillent de leur plus bel éclat.

Une date importante dans l'histoire hospitalière est 1662, lorsque Louis XIV ordonna par sa déclaration la création d'un hôpital dans chaque ville ou bourg important.

A l'époque, les termes utilisés pour désigner les différents établissements de charité sont nombreux : hôtel-Dieu, maison-Dieu, hôpital, maison de charité, et parfois maison de santé.



Sous l'Ancien Régime, on distingue 3 types d'établissements hospitaliers :

- des hôpitaux réservés aux habitants du lieu et distribuant des secours ;
- des hôtels-Dieu, réservés aux malades de toutes origines géographiques ;
- les hôpitaux généraux qui recueillaient les malades rejetés par les hôtels-Dieu

A eux 3, ils assurent une triple fonction :

- une fonction médicale
- une fonction de protection sociale
- une fonction de bienfaisance et de charité

L'hôpital prend en charge le sauvetage de corps, mais aussi celui des âmes. Ainsi les différents termes utilisés ont chacun leur propre sens :

- dans les hôpitaux, on vient en aide
- dans les Hôtels-Dieu, on soigne
- dans les hôpitaux généraux, on enferme



L'HÔTEL DIEU DE MONTLHÉRY

L'hôtel-Dieu de Montlhéry fut créé au XII^{ème} siècle en 1149 sous le Règne de Louis VII le jeune. Ce lieu est également connu sous le nom de léproserie de St Pierre.

Il ne reste aujourd'hui des bâtiments d'origine que le porche sur lequel subsistent 2 sculptures dégonnées, l'une représente la lèpre, l'autre le Mal des Ardents.

Dès le XVII^{ème} siècle, les cas de lèpre deviennent rares et les asiles destinés à abriter les lépreux peuvent être considérés comme désormais inutiles.

Le 31 août 1697, un arrêt du conseil d'Etat de sa majesté réunit la Maladrerie de Saint Méderic de Linas à l'Hôtel Dieu de Montlhéry et les revenus des deux établissements sont désormais affectés à la nourriture et à l'entretien des malades démunis reçus à l'hôpital.

Au XVII^{ème} siècle, il y a 7 hôpitaux essonniers dont celui de Montlhéry.

Au XIX^{ème} siècle, l'Hôtel Dieu change d'appellation et devient hôpital-hospice ce terme s'applique à l'époque aux établissements qui accueillent à la fois des indigents malades (hôpitaux) et des vieillards indigents (hospices).

Le nombre de lits à cette époque est de 8 pour les hommes et autant pour les femmes. Une commission administrative, présidée par le Maire, dirige et surveille les services intérieurs et extérieurs.

En 1905, on parle d'Hôpital civil mais l'établissement accueille aussi bien des malades, des vieillards, que des infirmes. L'établissement est de nouveau nommé hôpital-hospice en 1923. Il a été inscrit, par arrêté du 6 mars 1926 à l'inventaire des Monuments Historiques. Il devient Maison de Retraite le 22 décembre 1975.

LE FONCTIONNEMENT DE L'HÔTEL DIEU

Pour être admis à l'Hôtel-Dieu, deux conditions sont le plus souvent exigées. Tout d'abord la personne doit être pourvue d'un certificat de pauvreté, délivré par le curé ou l'autorité locale. Deuxièmement, cette personne doit être examinée par un des médecins de l'hôpital. Mais l'admission dépendait

également de l'argent dont disposait l'hôtel-Dieu. L'Hôtel-Dieu accueillait aussi les enfants abandonnés et les orphelins. Le personnel médical était composé du médecin et du chirurgien. Les soeurs de la Charité, quant à elles, secondaient le personnel médical.

L'AMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DIEU

L'Hôtel Dieu compte beaucoup de pièces. Les plus importantes sont les chambres qui accueillent les malades. Il y avait aussi la chambre des soeurs, meublée dans le plus grand dépouillement. Puis une chambre était réservée aux administrateurs qui servait de salle de réunion. Enfin, il y avait une chambre rouge qui ne contenait qu'une couchette et une table de nuit, peut être, utilisée pour l'accueil d'un malade très contagieux.

La cuisine, comme les chambres, était l'une des pièces les plus importantes. On y préparait les repas pour le personnel et les malades. La nourriture était primordiale et pouvait contribuer à la guérison. On y retrouve divers ustensiles de matériau différent tels que le fer, le cuivre jaune, l'étain, le fer blanc ou la faïence.



UNE EXPOSITION PERMANENTE

Installée dans la salle Nicolas Roland Payen de la Maison du Patrimoine (27, Grande Rue), elle présente plusieurs objets tels que des instruments de médecine (scie de chirurgien, bistouris, lames et autres instruments chirurgicaux du 18^{ème}), des pots à pharmacie, des assiettes en étain... utilisés par le personnel de l'Hôtel Dieu.

La bibliothèque, l'apothicairerie et l'école étaient des pièces destinées à rendre des services.

La bibliothèque de l'hôtel-Dieu était essentiellement destinée aux soeurs de la charité qui s'occupaient des pauvres malades.

L'apothicairerie était une petite pharmacie dans laquelle une des soeurs, que l'on appelait soeur apothicaire, préparait les remèdes qui étaient ensuite distribués aux malades. Cette pièce prend ainsi de plus en plus d'importance au cours du siècle, car on y fabrique les médicaments destinés à la guérison des malades.

Enfin, l'école accueillait seulement les jeunes filles et l'enseignement était dispensé par une des soeurs de la Charité. Les petites filles à qui l'on donnait un enseignement étaient orphelines ou avaient été abandonnées. Avec la présence de l'école, l'hôtel-Dieu de Montlhéry prouve sa volonté de venir en aide à toute la société, et par là, remplit correctement son rôle en tant qu'institution charitable.

